Les trottinettes électriques sont désormais interdites aux moins de 14 ans

Publication : jeudi 14 septembre 2023 09:20
Affichages : 1149

Un décret publié au *Journal officiel* le 1er septembre 2023 a relevé à 14 ans l'âge minimum pour conduire une trottinette électrique. Il était jusque-là de 12 ans.

Lire la suite sur service-public.fr : https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16745

Phoca PDF